

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : février 2011

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(janvier 2011)**

Evolution par rapport à décembre 2010 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays de l'Union ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des services de communication dans les pays sauf en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix des services de logement au Mali, au Niger et au Sénégal, notamment
- Une hausse du niveau des prix des services des restaurants dans les pays sauf au Mali et au Sénégal.

Avant propos

Conformément au règlement n° 01/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008) remplace depuis le 1^{er} janvier 2010 l'IHPC base 1996. Tout comme l'ancien, l'IHPC base 2008 est calculé dans la principale agglomération de chaque Etat membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente (2008), d'une nomenclature commune, d'une collecte et d'un traitement des prix améliorés. Tout au long du processus de mise en place de la nouvelle base, des dispositions ont été prises pour rendre les méthodes et les innovations conformes aux normes internationales. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans les huit Etats membres de l'UEMOA. L'indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

I. APPERCU GLOBAL

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, en janvier 2011, a progressé de 0,5 % contre 1,2 % au mois précédent. L'évolution de l'indice au cours de ce mois, est marquée essentiellement par l'augmentation des niveaux des prix des produits alimentaires, des articles de ménage, des services de communication. Le niveau général des prix a progressé dans tous les Etats membres de l'Union, en particulier en Guinée-Bissau, au Mali et au Togo où la hausse a dépassé 1,0 %.

L'inflation annuelle a progressé de 4,1 % comparativement à janvier 2010. Au mois précédent, elle était de 3,9 %. Le niveau des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 9,3 % par rapport à janvier 2010, (cf. tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (Base 2008 = 100) (*)

PAYS	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-10	oct-10	nov-10	déc-10	janv-11	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	809,7	100,8	103,5	104,5	105,0	105,9	0,9	2,3	5,1
BURKINA FASO	851,6	99,8	100,1	100,0	100,3	101,0	0,7	0,9	1,2
COTE D'IVOIRE	3 808,5	100,7	101,9	103,3	105,2	105,3	0,1	3,3	4,6
GUINÉE-BISSAU	217,3	97,7	100,7	101,2	101,5	102,9	1,4	2,2	5,3
MALI	714,1	101,7	104,7	104,1	103,9	105,3	1,4	0,6	3,6
NIGER	602,2	100,1	101,5	101,6	103,8	104,6	0,7	3,0	4,4
SENEGAL	1 964,6	97,9	101,4	101,1	101,3	101,8	0,5	0,4	4,0
TOGO	1 032,0	104,6	104,7	105,1	108,3	109,4	1,1	4,5	4,6
Ensemble UEMOA	10 000,0	100,5	102,2	102,8	104,1	104,6	0,5	2,3	4,1

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-10	oct-10	nov-10	déc-10	janv-11	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3048,4	102,8	107,9	109,3	111,3	112,4	1,0	4,1	9,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	83,5	100,7	102,0	101,5	102,1	100,8	-1,3	-1,2	0,1
Articles d'habillement et chaussures	942,8	99,8	99,2	99,4	101,0	100,8	-0,2	1,7	1,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1243,1	101,1	102,0	102,4	104,1	104,7	0,6	2,7	3,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	434,6	100,5	99,7	99,7	100,1	100,6	0,5	0,9	0,1
Santé	364,4	101,2	101,1	100,9	101,6	101,7	0,0	0,6	0,4
Transports	1203	98,0	101,0	101,0	101,2	101,4	0,2	0,4	3,5
Communication	644,8	89,7	84,2	84,2	84,3	85,2	1,0	1,1	-5,0
Loisirs et culture	280,8	99,5	98,8	98,6	99,0	99,0	-0,1	0,2	-0,6
Enseignement	274,5	101,1	102,4	102,6	103,0	102,9	-0,1	0,5	1,8
Restaurants et Hôtels	1023,3	102,9	104,4	104,9	106,6	107,6	0,9	3,1	4,6
Biens et services divers	456,8	99,8	99,6	99,7	100,0	100,3	0,3	0,7	0,4
UEMOA	10000,0	100,5	102,2	102,8	104,1	104,6	0,5	2,3	4,1

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

II. EVOLUTION MENSUELLE

2.1 Niveau régional

En janvier 2011, le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union a progressé de 0,5 % contre 1,2 % au mois précédent. Cette évolution est caractérisée par une augmentation du niveau des prix des produits alimentaires, des services de communication et des restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 0,4 %. L'inflation sous-jacente a augmenté de 0,4 % contre 1,0 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté chacun de 0,9 %. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix est en rapport, à la fois, avec celle des prix des produits locaux et importés. Globalement, la progression du niveau général des prix a été portée par les produits primaires, manufacturés et les services dont les niveaux des prix ont augmenté de 0,7 %, 0,6 % et 0,5 %, respectivement. (cf. tableau 5).

2.2 Par pays

Au Bénin, en janvier 2011, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,9 % contre 0,5 % au mois précédent. Cette hausse est fortement influencée par celle des prix des produits alimentaires, des services de logement, des communications et des loisirs. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,7 %. L'inflation sous-jacente a augmenté de 0,3 % contre 0,1 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont enregistré une hausse de 2,1 % et de 2,5 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la progression du niveau général des prix, au cours de ce mois est en rapport, à la fois, avec celle des prix des produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, le relèvement du niveau général des prix est imputable à la hausse du niveau des prix des produits primaires, manufacturés et des services.

Au Burkina, en janvier 2011, le niveau général des prix a progressé de 0,7 % contre 0,3 % au mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la progression des niveaux des prix des produits alimentaires dont les céréales, des services de communication et des restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué sous l'effet de la baisse des niveaux des prix des produits stupéfiants et des services liés au logement. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,3 % contre 0,5 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté en rapport avec celui des céréales. Celui de l'énergie a reculé de 3,8 % en rapport avec la détente sur les prix des combustibles solides. Au regard de la provenance, l'augmentation du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique par celle des prix des produits importés. Du point de vue classification sectorielle, le renchérissement des produits a concerné à la fois, le primaire, le secondaire et le tertiaire dont les niveaux des prix ont augmenté de 1,1 %, 0,7 % et 0,3 %, respectivement.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix, janvier 2011, a enregistré une hausse de 0,1% contre 1,8 % au mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des niveaux des prix des produits alimentaires, des articles de ménages et des services de restaurant. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté 0,2 %. L'inflation sous-jacente est ressortie en hausse de 0,3 % contre 1,5 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont reculé. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique par celle des prix des produits importés. Du point de vue sectorielle, la hausse du niveau général des prix a été portée par les prix des produits primaires, du secondaire et des services.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix, en janvier 2011, s'est inscrit en hausse de 1,4 % contre 0,3 % au mois précédent. Cette progression est imputable principalement à celle du niveau des prix des services de santé, de communication, d'enseignement et d'articles d'habillement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 3,7 %. L'inflation sous-jacente s'est inscrite également en hausse de 3,3 % contre 0,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué tout comme celui des produits énergétiques. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix est essentiellement imputable à celle des

prix des produits importés. La progression est portée par les services et les produits manufacturiers. Le niveau des prix des produits primaires a reculé de 8,7 %.

Au Mali, en janvier 2011, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 1,4 % après une baisse de 0,2 % au mois précédent. Cette évolution qui met fin à quatre mois de diminution des prix, est en rapport avec le renchérissement des produits alimentaires, des services liés au logement, aux télécommunications et aux loisirs. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,3 % en liaison avec les services de communications dont le niveau des prix a fait un bond à la hausse de 10,2 %. L'inflation sous-jacente a augmenté de 1,4 % contre 0,5 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 0,4 % et celui des produits énergétiques de 3,2 % en rapport avec le renchérissement des combustibles solides. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix, s'explique principalement par celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, le renchérissement des produits a été porté par les produits primaires, manufacturiers et les services dont les niveaux des prix ont augmenté de 0,6 %, de 2,1 % et de 0,7 %, respectivement.

Au Niger, en janvier 2011, le niveau général des prix a augmenté de 0,7 % contre 2,2 % au mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par la progression des niveaux des prix des services liés au logement, à la santé, aux transports et aux restaurants. Le niveau des prix des produits alimentaires est resté stable mais cache la hausse du niveau des prix des produits laitiers et panés, notamment. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 1,3 %. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 1,8 % contre 0,3 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 3,1 %. Celui des produits énergétique a augmenté de 4,1 %. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits importés. Cette augmentation est portée essentiellement par les produits manufacturés et les services. Le niveau des prix des produits primaires a baissé.

Au Sénégal, en janvier 2011, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 0,5 % contre 0,2 % au mois précédent. Cette évolution est principalement imputable à l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés au logement et aux transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. L'inflation sous-jacente a enregistré une baisse de 0,2 % contre une hausse du même ordre de grandeur au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté de 2,5 % et de 3,4 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix, au cours de ce mois, est en rapport à la fois avec celui des produits locaux et importés. Cette hausse a été portée par les produits primaires. Le niveau des prix des produits manufacturés n'a progressé que de 0,2 % alors que celui des services est resté stable.

Au Togo, en janvier 2011, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 1,1 % contre 3,0 % au mois précédent. Cette évolution s'explique par une augmentation des niveaux des prix des produits alimentaires sous l'effet des légumes frais et des tubercules malgré le recul du niveau des prix des produits céréaliers de 1,0 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,2 % sous l'influence de l'augmentation du niveau des prix des articles de ménage et des appareils de communication. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,4 % contre 2,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,0 %. Celui des produits énergétiques a, par contre, reculé de 1,1 % en rapport avec le réajustement à la baisse de certains hydrocarbures en janvier 2011. Au regard de la provenance, la progression du niveau général des prix s'explique essentiellement, au cours du mois sous revue, par celle des prix des produits locaux. Globalement, la hausse a été portée par les prix des produits des secteurs primaire et secondaire qui ont augmenté de 6,5 % et de 0,8 %. Le niveau des prix des services a reculé de 0,1 % en liaison avec la diminution du niveau des prix des services des transports.

III. EVOLUTION ANNUELLE

Le taux d'inflation annuel, comparativement à janvier 2010, a progressé de 4,1 %. Cette évolution est imputable essentiellement à la progression des niveaux des prix des produits alimentaires, des services de logement, des transports, de communication et des restaurants.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, a progressé de 1,7 % contre 1,4 % au mois précédent. L'écart-type de la distribution des taux d'inflation moyens entre les États est remonté à 1,0 contre 0,9 au mois précédent. La convergence du niveau des prix entre les États de l'Union a été amoindrie. Le critère communautaire en matière d'inflation a été respecté par tous les pays. Le Burkina a enregistré un taux d'inflation négatif de 0,5 % contre 0,6 % affiché depuis juillet 2010 (Cf. : tableau 3 & 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

PAYS	Pondération	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10	janv-11
BENIN	807,3	0,8	0,9	1,3	1,7	2,1	2,6
BURKINA	849,0	-0,6	-0,6	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5
COTE D'IVOIRE	3796,9	0,6	0,8	1,0	1,3	1,8	2,2
GUINNEE-BISSAU	216,6	-1,1	-0,7	0,4	1,4	2,2	2,8
MALI	740,0	1,6	1,4	1,3	1,3	1,2	1,3
NIGER	602,8	0,4	0,3	0,6	0,6	0,9	1,3
SENEGAL	1958,6	-1,2	-0,9	0,0	0,5	1,2	1,5
TOGO	1028,9	1,9	1,6	1,4	1,2	1,4	1,7
Ensemble	10000,0	0,3	0,4	0,7	1,0	1,4	1,7

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10	janv-11
Alimentation et boissons non alcoolisées	3104,5	1,7	2,1	2,5	3,0	3,8	4,4
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	84,3	0,4	0,5	0,5	0,3	0,2	0,2
Articles d'habillement et chaussures	936,4	0,2	0,3	0,4	0,4	0,6	0,6
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1246,5	1,1	1,2	1,1	1,2	1,4	1,6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	428,4	-0,5	-0,7	-0,8	-0,8	-0,9	-0,8
Santé	360,6	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5
Transport	1192,2	-0,5	0,1	0,9	1,6	2,2	2,5
Communication	635,1	-7,5	-7,6	-7,5	-7,5	-7,2	-7,1
Loisir et culture	283,2	-2,1	-2,0	-1,9	-1,8	-1,7	-1,7
Enseignement	271,7	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4
Restaurant et hôtel	1010,4	1,8	1,8	1,9	2,0	2,3	2,6
Biens et services divers	446,7	-0,5	-0,8	-1,0	-1,2	-1,3	-1,2
Total	10000,0	0,3	0,4	0,7	1,0	1,4	1,7

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (Mois janvier 2011)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits frais	2,1	2,7	-0,6	-4,0	0,4	-3,1	2,5	5,0	0,9
Produits énergétiques	2,5	-3,8	-1,3	-0,2	3,2	4,1	3,4	-1,1	0,9
Taux d'inflation sous-jacente	0,3	0,3	0,3	3,3	1,4	1,8	-0,2	0,4	0,4
Produits locaux	0,9	-0,1	0,0	0,6	1,6	-0,4	0,5	1,3	0,4
Produits importés	0,8	1,9	0,7	2,6	0,9	2,3	0,6	0,4	1,1
Produits du secteur primaire	2,3	1,1	0,3	-8,7	0,6	-2,5	1,4	6,5	0,7
Produits du secteur secondaire	1,2	0,7	-0,7	2,7	2,1	2,1	0,2	0,8	0,6
Produits du secteur tertiaire (services)	0,3	0,3	0,5	3,6	0,7	2,2	0,0	-0,1	0,5
Biens non durables	1,7	1,0	-0,2	-0,3	1,5	0,4	0,8	2,5	0,7
Biens semi durables	0,3	0,0	-0,5	5,3	2,4	-0,9	0,7	0,6	0,3
Biens durables	-0,3	0,0	2,7	3,0	-0,1	-1,7	0,7	-0,1	0,7

Source : C. UEMOA

Graphiques

